

## Un mode de chasse révolu : les Tirés

En tout temps la chasse a été pratiquée en forêt de Compiègne. Elle a longtemps été l'apanage des grands hommes de France qui s'en montrent très jaloux comme Charles le Chauve qui interdit à son fils de chasser en forêt de Cuise (ancien nom de la forêt de Compiègne). Très souvent parcourue par des équipages de chasse à courre, la forêt a été aussi le siège d'autres modes de chasse.

Au Moyen-Age « la chasse à la haie » est la plus pratiquée. Cette chasse consiste à prendre le gibier au moyen de pièges ou de clôtures. A cette époque on emploie comme arme de chasse l'épieu, la lance ou le couteau. L'arc et l'arbalète sont peu utilisés car ils ne font que blesser. Pour s'approcher du gibier on crée des espaces entourés de haies vives où les rabatteurs poussent à grands cris les animaux sauvages.

C'est l'ancêtre des tirés que les rois et les empereurs Napoléon 1er et 3 ont développés sur l'ensemble du massif de Compiègne pour leurs chasses personnelles et les chasses de représentation.

Un tiré est un espace sans grand arbre avec une végétation basse constituée de lilas, spirées et quelques taillis étêtés chaque année. Il s'étend sur plusieurs kilomètres de long et sur cent cinquante à deux cents mètres de large. Ça et là des placeaux de 25 à 50 ares y sont cultivés en céréales pour l'alimentation du gibier. Quelques tirés, en général en forme de fer à cheval, sont fermés par des grands arbres pour maintenir les faisans.

Le tiré est parcouru par cinq à neuf sentiers parallèles de un mètre à deux mètres cinquante de large appelés layons. Ces layons sont empruntés par les tireurs qui y cheminent doucement pendant la chasse.

Avant les jours de chasse, des battues dirigent le gibier dans les tirés. Des gardes sont organisées de jour comme de nuit pour s'assurer que le gibier ne sort pas et que les braconniers ne viennent pas vider les tirés.

Par exemple, pour la chasse du 26 mai 1830, plus de 220 personnes participent aux battues organisées du 10 au 12 mai pour faire entrer le gibier dans les tirés. Des toiles de 50 mètres sont fixées sur des crochets en bois enfoncés en terre tous les mètres afin d'empêcher le gibier de sortir. Des tentes sont installées au croisement des chemins pour protéger les hommes qui veillent jours et nuits sur les toiles de fermeture.

Le tableau de la chasse du 26 mai 1830 à laquelle participent huit tireurs : le Duc du Luxembourg, le Dauphin, la Duchesse de Berry, Charles X, le Roi et la Reine de Naples, le Prince de Salerne, le Prince Pignatelli est de 25 cerfs, 55 biches, 40 faons, 10 daims, 10 sangliers, 25 marcassins, 100 chevreuils et 20 lièvres.

Ce tableau peut paraître important mais c'est sous le Second Empire que les tableaux de chasse sont les plus impressionnants. En 1867, durant le voyage en France de l'Empereur d'Autriche, une chasse avec neuf tireurs dont l'Empereur d'Autriche, Napoléon III, l'Ambassadeur d'Autriche et le Général Fleury est organisée à Compiègne. Le tableau est de 2397 pièces dont 69 chevreuils et 1252 faisans. François-Joseph a 600 pièces à son actif et Napoléon 402. L'Empereur d'Autriche est enchanté de cette chasse.

Les jours de chasse, des préposés accompagnent les tireurs pour, les uns charger les fusils, les autres porter les fusils chargés aux tireurs, d'autres encore sont dans les tirés pour effaroucher le gibier au passage des tireurs sans se faire voir.

Les tirés occupent des surfaces importantes. En 1815 l'arpenteur forestier Poisonnier est chargé par le service de la capitainerie des chasses de faire le plan des tirés du massif de Compiègne. Il recense douze tirés dont deux proches de Pierrefonds, un autour des Prés de la Ville et des Etangs de Saint Pierre, et un sur la Queue de Saint-Etienne. Ils s'étendent sur plus de 1860 ha et le linéaire des layons qui les sillonnent est de plus de 200 Km.

Les tirés n'ont pas survécu à la défaite de 1870, date à laquelle toutes les chasses sont louées à des particuliers. Actuellement sur la forêt domaniale de Compiègne il y a 14 lots de chasse à tir, un lot de chasse à courre du cerf, un lot de chasse à courre du chevreuil et un lot de chasse à courre du sanglier.

Michel Leblanc

Article rédigé à partir d'archives de l'ONF,  
Paru dans « Le Petit Journal de Pierrefonds-Palesne » Juin 2017